

NOUS RECRUTONS

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (H/F) à temps non complet (29/35^{ème})

Située au cœur de la région des 3 Frontières, la Ville de Kembs bénéficie d'un cadre de vie privilégié. Son territoire bordé par les rives du Rhin et la forêt domaniale de la Hardt s'étend sur plus de 7km. Comptant près de 6000 habitants, Kembs est une commune active et engagée dans les domaines du sport, de la culture et de l'environnement.

La Ville de Kembs recrute pour la rentrée 2026/2027 un(e) **ATSEM à temps non complet 29/35^{ème}**.



Employé(e) par la Ville de Kembs, vous travaillez dans une des écoles maternelles de la ville en collaboration avec l'équipe enseignante.

Vos principales missions sont :

- Accueil des enfants
- Préparation du matériel pour les activités
- Aide aux enfants pour les activités du quotidien (habillage, hygiène, toilettes, etc.)
- Mise en place d'ateliers pédagogiques et rangement
- Assistance au personnel enseignant lors des ateliers
- Accompagnement des enfants dans les apprentissages pédagogiques
- Surveillance de la sieste
- Entretien des locaux

PROFIL RECHERCHE

Vous êtes titulaire d'un CAP petite enfance ou d'un diplôme équivalent. Vous êtes passionné(e) des métiers de la petite enfance et avez au minimum une première expérience en tant qu'ATSEM, assistant(e) maternel(le) ou au sein d'une crèche.

Vous faites preuve de discrétion, d'esprit d'équipe et avez le sens du service public.

CONDITIONS D'EMPLOI

Poste à temps non complet de 29 heures hebdomadaire (annualisé).

Vous bénéficiez d'un planning de travail annualisé : 33h par semaine en période scolaire, ainsi que l'entretien des locaux pendant les vacances (2 jours en petites vacances, 8 jours l'été). Vous ne travaillez pas le mercredi.

Nos engagements :

- Une rémunération statutaire qui prend en compte la responsabilité, la technicité et les sujétions du poste (traitement indiciaire, régime indemnitaire, 13^{ème} mois, chèques déjeuner, forfait mobilités durables) ;
- L'adhésion facultative à la mutuelle et à la prévoyance de groupe avec participation financière de la commune ;
- L'adhésion facultative au GAS ;
- L'opportunité de suivre des formations chaque année ;
- La prise en compte de la qualité de vie au travail et l'écoute de nos agents.

Recrutement en priorité par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration suite au concours d'ATSEM) ou à défaut par voie contractuelle (CDD d'un an renouvelable).

Cadre d'emploi : ATSEM (catégorie C).

Poste à pourvoir à compter du 01/09/2026 ou du 01/10/2026.

Les candidatures sont à transmettre par mail à : drh@kembs.alsace

Campagne de recrutement ouverte du 23/04/2026 au 24/05/2026 :

Une notification vous sera envoyée par email dans un délai d'une semaine.

Vous ne serez recontacté(e) par email ou téléphone qu'après la clôture de l'offre.